

CURIOSITÉS ET DÉCOUVERTES PROGRAMMÉES DE LA BELLE HISTOIRE

C'est dans le document apocryphe *Les descendants mérovingiens ou l'énigme du Razès wisigoth*, déposé à la Bibliothèque nationale de France le 28 août 1965 sous le pseudonyme de Madeleine Blancasall, qu'est livré, pour la première fois, le résultat du décryptage du grand manuscrit publié en novembre 1967 par Gérard de Sède dans *L'Or de Rennes*.

Sur les conseils de l'Abbé HOFFET, le curé de Rennes se rendit "au musée du Louvre" pour y contempler les œuvres de POUSSIN et de TENIERS car le texte clair après décodage disait ces mots: "BERGERE PAS DE TENTATION, QUE POUSSIN ET TENIERS GARDENT LA CLEF - PAX DCLXXXI - PAR LA CROIX ET CE CHEVAL DE DIEU - J'ACHEVE CE DAEMON DE GARDIEN A MIDI- POMMES BLEUES". Après avoir aussi consulté des spécialistes sur la vie des ¹

Curieusement, dans son livre, Gérard de Sède n'évoque que très succinctement le grand manuscrit en indiquant le chemin à emprunter pour son éventuel décryptage mais il n'en livre absolument pas le résultat final « *Bergère pas de Tentation etc.* », et cela alors même qu'il le connaît par le document *Blancasall* auquel il se réfère et qu'il mentionne à la page 211 de sa bibliographie² :

« Grâce à la complaisance du commandant Lerville, président de l'Association des Réservistes du Chiffre, je mis ensuite à contribution plusieurs spécialistes de cette discipline. En même temps que les deux manuscrits, je leur soumis les relevés des deux pierres tombales et de la dalle de Coumesourde, pressentant qu'entre ceux-ci et ceux-là existait peut-être une relation. Au terme d'une étude très technique, leurs conclusions furent les suivantes : 1° les textes ont bien été chiffrés par une substitution à double clef puis par une transposition effectuée au moyen d'un échiquier »³.

En 1975, à la page 31 de son livre *Le vrai dossier de l'énigme de Rennes, Réponse à M. Descadeillas*, Éd. De L'Octogone, Gérard de Sède lâche quelques informations : « Il s'agit de documents qui ont été chiffrés d'abord par double substitution **au moyen de la table de Vigenère** puis par transposition selon les tracés du saut du cavalier du jeu d'échecs. **La clef à l'aide de laquelle ont été chiffrés ces documents n'est autre que le texte de l'épithaphe de Marie d'Hautpoul qui figurait jadis dans le cimetière de Rennes-le-Château** »⁴.

Mais les années vont passer au fil des publications qui vont rester muettes sur ce décodage et son résultat, peut-être trop compliqués. Alors, sans doute abasourdi par cet interminable silence auquel il ne s'attendait pas, Gérard de Sède relance le sujet dix années plus tard en livrant cette fois la solution. En 1977, il publie chez Plon *Signé Rose+Croix* qui est une version revue et augmentée de *L'Or de Rennes*, comportant en fin d'ouvrage deux annexes dont la seconde s'intitule *Cryptographies*⁵ révélant en détail les différentes étapes à suivre pour décrypter le plus grand manuscrit jusqu'au message final :

¹ Extrait de la page 6 de l'apocryphe *Les descendants mérovingiens ou l'énigme du Razès wisigoth* de Madeleine Blancasall : https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/elements_insolites/images/Blancasall.pdf

² À sa page 3, le document Blancasall donne le *modus operandi* du grand manuscrit : « *Le texte caché est l'anagramme du texte apparent qui contient en lui-même la manière de le déchiffrer. Une dalle funéraire est gravée et dressée au cimetière. C'est le message.* ».

³ *L'Or de Rennes* par Gérard de Sède, Éd. Julliard 1967, page 136.

⁴ Dans l'article de 1974 intitulé *L'Or de Rennes-le-Château avait une forte teneur d'occultisme*, Jean Anriot reproduit une citation de Gérard de Sède indiquant un autre indice : « *Pour les (manuscrits) recopier (on aurait ajouter environ 128 signes)* ».

⁵ *Signé Rose+Croix* par Gérard de Sède, Éditions Plon, 1977, pages 192 à 197.

On obtient alors un texte en clair de 128 lettres qui est le suivant :

BERGERE, PAS DE TENTATION. QUE POUSSIN,
TENIERS GARDENT LA CLEF. PAX DCLXXXI. PAR
LA CROIX ET CE CHEVAL DE DIEU, J'ACHEVE CE
DAEMON DE GARDIEN A MIDI. POMMES BLEUES.

L'année suivante, en 1978, dans son ouvrage *Rennes-le-Château, Étude critique*, Franck Marie livre un décodage comportant quelques différences par rapport à celui de Gérard de Sède.

1^{ère} ligne du décodage de Gérard de Sède⁶ : **VCVSJQROVYMYDLTPOHRBOXT**
1^{ère} ligne du décodage du Cdt Lerville⁷ : **VCPSJQROVYMYVDLTPOHRBOXT**
1^{ère} ligne du décodage de Franck Marie⁸ : **VCPSIQROVYMYDLTPORRBOXT**

Finalement, Franck Marie obtient le résultat final suivant⁹ :

Le secret des BLANCHEFORT est donc entre nos mains :

1	B	E	R	G	E	R	E	P	A	S	D	E	T	E	N	T
2	A	T	I	O	N	Q	U	E	P	O	U	S	S	I	N	T
3	E	N	I	E	R	S	G	A	R	D	E	N	T	L	A	C
4	L	E	F	P	A	X	D	C	L	X	X	X	I	P	A	R
5	L	A	C	R	O	I	X	E	T	C	E	C	H	E	V	A
6	L	D	E	D	I	E	U	J	A	C	H	E	V	E	C	E
7	D	A	E	M	O	N	D	E	G	A	R	D	I	E	N	A
8	M	I	D	I	P	O	M	M	E	S	B	L	E	U	E	S

qu'il commente ainsi : « *Merveilleux travail de rédaction, ce texte est l'anagramme PARFAIT (sic) de l'épithaphe de la marquise de BLANCHEFORT !..., plus « P-S PRAECUM »* »¹⁰.

Dans son ouvrage de 1991¹¹, Henry Lincoln aboutit à ce décodage : **VCPSJQROVYMYDLTPEFRBOXT** et au message final suivant :

BERGERE PAS DE TENTATION QUE POUSSIN TENIERS
GARDENT LA CLEF PAR DCLXXXI PAR LA CROIX ET CE
CHEVAL DE DIEU J'ACHEVE CE DAEMON DE GARDIEN A
MIDI POMMES BLEUES.

En 2006, Jean-Luc Chaumeil apporte le décryptage de Philippe de Chérisey : **VCPSJQROVYMYDLTPOHRBOXT**¹², et le résultat final¹³ :

⁶ *Ibid.* p. 196. Gérard de Sède tire ce décodage d'un document anonyme et non daté qui transita notamment par René Chésa et dont le journaliste reproduit le texte et certaines de ses illustrations. Voir en fin d'article.

⁷ Selon Philippe de Chérisey, à la page 125 de son tapuscrit *Circuit*.

⁸ *Rennes-le-Château, étude critique* par Franck Marie, éditions Vérités Anciennes, 1978, p. 78.

⁹ *Ibid.* p. 84. Dans le n° 18 du *Charivari* d'octobre/novembre 1973, après *Blancasall*, Gérard de Sède indique aussi que le message obtenu est une anagramme de l'épithaphe de la marquise de Blanchefort : « *Ce message sera contenu dans l'inscription funéraire de la marquise : treize lignes d'un texte à double sens, le texte caché étant l'anagramme du texte apparent, qui contient en lui-même la manière de le déchiffrer. Une dalle funéraire est gravée et dressée dans le cimetière, portant le fameux message* ».

En octobre 1974, le chercheur Pumaz reprend l'information dans un article de *L'intermédiaire des Chercheurs et Curieux* : « *Le compte des lettres de l'épithaphe fait apparaître deux fausses anomalies dans le texte qui en est généralement reproduit : ce dernier n'est donc pas le bon (à moins qu'il ne s'agisse d'un double piège) et il ne peut pas donner lieu à l'anagramme, tout à fait remarquable par ailleurs, qu'on en a tirée (Bergère, pas de tentation etc.)* ».

¹⁰ Dans une lettre du 29 janvier 1974 adressée à Franck Marie, Philippe de Chérisey expliquait une anomalie contenue dans la première révélation du décryptage du grand manuscrit que donne le document *Blancasall* qui inclut le mot « **et** » entre Poussin et Téniers : « *Pas de « et » explétif. Auriez-vous lu le codage plus attentivement vous auriez vu qu'il faut compter sur le contenu de deux échiquiers (64X2) donc 128 lettres et non pas 130. La formule est bien « Que Poussin Téniers gardent la clef »* ». Lettre publiée par Jean-Luc Chaumeil à la page 151 du *Testament du Prieuré de Sion*, Éd. Pégase 2006.

¹¹ *Le Temple retrouvé par Henry Lincoln*, Éd. Pygmalion/Gérard Watelet, 1991, page 237.

¹² *Rennes-le-Château – Gisors – Le testament du prieuré de Sion* par Jean-Luc Chaumeil, Éd. Pégase 2006, p. 81.

¹³ *Ibid.* p. 84.

Le résultat obtenu est :
BERGEREPASDETENTATIONQUEPOUSSINT
ENIERSGARDENTLACLEFPAXDCLXXXIPAR
LACROIXETCECHEVALDE DIEUJACHEVECE
DAEMONDEGARDIENAMIDIPOMMESBLEUES

On peut remarquer que cette première étape du décryptage comporte des différences d'un rapporteur à l'autre. Les opérations suivantes en révéleront d'autres, s'ajoutant de fait aux premières. En toute logique, et immanquablement, le résultat final devrait comporter également des différences. Pourtant, il n'en est rien ! Curieusement, tous les auteurs obtiennent un message strictement identique comme si le chemin pour y aboutir n'avait aucune importance ! On constate aussi que l'argument avancé par certains contradicteurs selon lequel Philippe de Chérisey ne peut être l'auteur des manuscrits au vu des erreurs que contient son décryptage tombe donc naturellement. Car avec lui, il faudrait dès lors contester ceux des autres auteurs¹⁴.

Remarque

En fait, pour l'expliquer succinctement, le décryptage du grand manuscrit comporte 3 étapes. La première, c'est le choix du texte à coder, en l'occurrence l'épithaphe de la marquise de Blanchefort augmentée de quelques lettres d'où est inventée une anagramme en apparence cohérente. La deuxième, la plus compliquée, consiste au codage même qui contient différentes opérations successives (c'est lors de celles-ci que des erreurs sont susceptibles de se glisser). Et enfin la troisième étape est de restituer le message abouti, anagramme des lettres choisies dans la première étape, à l'aide du saut du cavalier sur une grille à partir d'une case déterminée. En quelque sorte, c'est retour à la case départ !

À quoi sert donc cette deuxième étape dont on pourrait facilement se passer puisque, somme toute, elle n'apparaît que comme un habillage inutile ? Son analyse méticuleuse, ses erreurs, et son message final identique pour tous ceux qui ont reproduit la dite étape, ne permettent même pas d'identifier un potentiel créateur. Rien n'indique d'ailleurs que ce dernier n'y ait pas commis également des erreurs. En livrant directement le message final aux chercheurs et en précisant simplement qu'il était une anagramme de l'épithaphe complétée de quelques lettres supplémentaires, l'effet et l'intérêt suscité restaient les mêmes car le mystère de cette phrase énigmatique demeure entier et c'est son interprétation qui interpelle les chercheurs depuis sa révélation.

En intercalant une à une, et dans l'ordre du message final, les 119 lettres de l'épithaphe et les 9 lettres de PS PRAE CUM dans le texte du grand manuscrit, le dit message *Bergère etc.* pouvait facilement être découvert par les chercheurs, à l'exemple de celui du petit manuscrit, tout en conservant son mystère. Habituellement, le décodage d'un document doit permettre d'obtenir un message clair et précis. Or, celui du grand manuscrit apporte un message terminal dont chaque élément énigmatique doit être impérativement l'objet d'interprétation, sans aucune assurance d'obtenir finalement les bonnes informations. En d'autres termes, ce manuscrit codé révèle un message final qu'il faut alors à nouveau décoder¹⁵.

Fausse découverte programmée

Les premiers révélateurs du message, Gérard de Sède, Pierre Plantard et Philippe de Chérisey, après les informations livrées dans *Blancasall* et *L'Or de Rennes*, pensaient certainement créer le mystère et l'engouement des chercheurs dans la conquête du

¹⁴ Pour écarter Philippe de Chérisey de la création des manuscrits, l'argument erroné qu'il avance pour expliquer que la source du plus petit se trouve dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne* de Don Cabrol (référence présente par ailleurs à la page 33 du tapuscrit de 1964 d'Anne Léa Hisler, *Rois et Gouvernants de la France*) est préférable sachant qu'en réalité il a pour modèle un extrait du *Dictionnaire de la Bible* de Fulcran Vigouroux.

¹⁵ En 1982, dans ses *Notes sur Rennes-le-Château* parues dans *Les Cahiers d'études Cathares*, Georges Cagger écrivait à propos de ce message : « Ils (les parchemins) sont sans autre intérêt que d'avoir été, pour l'un d'eux, à l'origine d'une prétendue solution du problème fondée sur une anagramme absconse et mal faite à partir d'une falsification de l'épithaphe de Marie de Negri ».

décryptage du grand manuscrit. L'intérêt était de faire découvrir *a posteriori* ce décryptage par un tiers, étranger à l'équipe, et donc frappé de neutralité. Mais, depuis 1967, rien sur cette question ! Rien dans les articles et études diverses, rien dans les ouvrages, rien en général¹⁶ ! En 1977, à l'occasion d'une nouvelle version de son premier ouvrage, Gérard de Sède relance cette piste en révélant le chemin à suivre pour le décryptage et son énigmatique message final, laissant désormais aux chercheurs le difficile travail de l'interpréter. Réserver à un tiers la découverte finale, dont des indices ont été préalablement semés pour ce faire dans l'ouvrage, est un procédé qui va être encore utilisé au sujet du tombeau des Pontils.

Le Tombeau des Pontils

Voici ce qu'écrit Gérard de Sède, à la page 28 de *L'Or de Rennes*, à propos de Nicolas Poussin : « *Bérenger s'attarda aussi au musée du Louvre ; après s'être documenté sur leurs auteurs, il acheta les reproductions de trois tableaux qu'il accrochera dès son retour aux murs de son modeste logis : Les Bergers d'Arcadie de Poussin, le Saint Antoine Ermite de David Téniers et un portrait déniché on ne sait où, du pape Saint Célestin V* ». On sait que l'auteur, par le document Blancasall, connaissait l'existence du message final délivré par le décodage du grand manuscrit dont il fait silence dans son livre de 1967. Qu'en est-il du tombeau appelé tantôt « *d'Arques* » tantôt « *des Pontils* » ? Il n'en est pas fait mention dans les apocryphes *Blancasall* et *Lobineau*. Est-ce à dire que Gérard de Sède ignorait son existence ? Une invitation à se rendre sur les lieux est suggérée dans un autre apocryphe d'octobre 1967 qui a pour auteur Philippe de Chérisey : *Au Pays de la Reine Blanche* par Nicolas Beaucéan. À la page 4 de ce document, le marquis écrit en effet : « *Sur la carte d'état major, RENNES-LES-BAINS se trouve aisément dans la ligne rouge du méridien zéro, qui joint Saint SULPICE de PARIS à Saint VINCENT de CARCASSONNE, d'où cette amusante remarque d'un prêtre de la région : « ... Si PEYROLLES et SERRES sont enfants de Saint VINCENT, RENNES-LES-BAINS reste toujours son enfant de cœur... »* ». En 1969, Anne Hisler, dans *Trésor au pays de la Reine Blanche*, reprend différemment cette phrase et précise le nom du curé : « *Sur la carte d'état major, RENNES-LES-BAINS se trouve aisément dans la ligne du Méridien zéro, qui joint Saint SULPICE de PARIS à Saint VINCENT de CARCASSONNE, d'où cette amusante remarque d'un prêtre de la région, le défunt Abbé Courtauly : « Si les paroisses de PEYROLLES et SERRES sont enfants jumeaux de Saint VINCENT, la paroisse de RENNES-LES-BAINS garde le cœur de ROSELINE »* ». Quelle belle invitation au chercheur à visiter ces communes !¹⁷ En juillet 1977, à la page 3 d'un autre écrit de son cru, *Le Cercle d'Ulysse*, Philippe de Chérisey, sous le pseudonyme de Jean Delaude, donne l'explication suivante : « *En réalité le tombeau n'est pas à ARQUES, mais situé sur le méridien zéro entre Peyrolles et Seyres* »¹⁸.

¹⁶ Rien, à l'inverse du *Sot Pêcheur* qui, lui, semble susciter très tôt l'intérêt de quelques chercheurs comme l'indique une tentative de décryptage parue dans *L'Indépendant* du 15 avril 1973.

À la page 134 de *L'Or de Rennes*, Gérard de Sède indique le procédé à suivre pour découvrir le message contenu dans le petit manuscrit : « *On voit des lettres décalées, d'autres soulignées par un point, des lignes plus ou moins longues, etc.* ». Il suffisait donc d'isoler ces lettres décalées pour en extraire le message simpliste « *À Dagobert II Roi et à Sion est ce trésor et il est la mort* ». L'apocryphe *Lobineau*, dont Gérard de Sède s'est inspiré, amorce la teneur du message contenu dans le petit manuscrit : « *DAGOBERT II avait fait cacher un trésor important à Rhédae ... La légende menaçait celui qui prendrait de cette réserve, sans en avoir le droit, fut-il pape ou roi* ». Mais il faudra pourtant des années, après la parution de *L'Or de Rennes*, pour qu'il soit découvert. On le trouve notamment à la page 14 du n° 370 bis de la revue *Historia Spécial* (1977) consacré à la chasse aux trésors sous la plume de Gérard de Cayron qui commet une erreur dans sa restitution : « *Son décryptage est enfantin. Si on met côte à côte toutes les lettres du texte décalées vers le haut, on obtient : A Dagobert II roi et à Sion est ce trésor et il est ta mort* ». La coquille est corrigée par l'auteur à la page suivante, mais il y manque cette fois le « **II** » après « **Dagobert** ». En 1978, Franck Marie évoque également cette phrase à la page 71 de *Rennes-le-Château, Étude critique*.

¹⁷ Le document *Serpent Rouge*, de février 1967, fait encore allusion aux communes de Serres et Peyrolles « *Quel étrange mystère recèle le nouveau temple de SALOMON édifié par les enfants de Saint VINCENT* ».

¹⁸ La localisation du tombeau faite par Philippe de Chérisey est erronée puisqu'il se trouvait entre Serres et Arques et situé à 300 mètres environ à l'Est du Méridien 0. En 1975, à la page 49 du *Vrai dossier de l'énigme de Rennes*, Gérard de Sède avait pourtant donné l'explication suivante : « *Cette tombe se trouve en bordure de la R.N 613, sur le côté droit quand on se dirige vers Narbonne, au point où la route coupe le méridien de Paris et enjambe un pont sur la rivière Realsés, à la cote d'altitude 297. Son site se trouvait sur le territoire de la commune d'Arques ; depuis le découpage administratif qui eut lieu au siècle dernier, il se trouve aux confins des communes de Peyrolles (P) et de Serres (S), sur le territoire de la première, au hameau des Pontils* ».

Invitation à la visite ?

Pourtant si l'on s'en tient textuellement à son livre et au silence qui y est fait sur ce tombeau, on pourrait en déduire que Gérard de Sède ne connaissait pas son existence.

Dans son livre, de nombreuses pages sont consacrées à Rennes-les-Bains, à ses environs immédiats, à son ancien curé Henri Boudet et à son ouvrage *La Vraie Langue Celtique*. Un codage est même proposé à partir des tableaux de l'église et de certaines tombes du cimetière reproduites ou commentées. Or, toutes ces informations ont nécessité plusieurs visites des lieux et des alentours par toute ou partie de l'équipe composée de Philippe de Chérisey, de Pierre Plantard et de Gérard de Sède. Comment imaginer un instant ce dernier parler de l'ouvrage d'Henri Boudet, traitant de monuments mégalithiques, sans s'être rendu à celui de Peyrolles, seul menhir authentique répertorié, à deux pas de Rennes-les-Bains ?

Dans *L'Or de Rennes*, l'écrivain journaliste expose au lecteur un certain nombre de pistes basées sur ses propres interprétations. À la page 172 et suivante de l'édition de novembre 1967, l'auteur isole quatre lettres de la phrase latine, inscrite sous le tableau du maître-autel de l'église de Rennes-le-Château, parce qu'elles comportent anormalement, selon lui, des accents et des points ; lisons Gérard de Sède : « Or, elle (l'inscription) en comporte quatre qui font apparaître les syllabes JE, DE, NE, NI. De nouveau, il s'agit d'un rébus qu'on doit lire JAIS, DE, NEZ, NID et qui cache des indications topographiques ». Ensuite, concernant le lieu indiqué par le mot NEZ, il écrit « Le rocher en forme de nez figuré sur le tableau existe aussi sur le terrain, près de Peyrolles »¹⁹. Fort de cette information, pour le moins très vague et ne figurant sur aucune carte, le chercheur curieux sera dès lors contraint de se renseigner sur place à Peyrolles, où les habitants lui indiqueront, à n'en pas douter, la seule pierre remarquable connue sur le territoire de la commune : le menhir. Le chercheur n'aura plus qu'à reprendre la seule route passant par Serres en direction d'Arques qui mène à la pierre levée²⁰. Trois cents mètres avant de ranger son automobile sur le côté de la route, pour rejoindre la pierre dressée qui n'est accessible qu'à pied, le chercheur aura obligatoirement eu dans son champ de vision le tombeau des Pontils, en évidence sur son terre-plein.



Carte IGN 2347 OT

¹⁹ Au contraire des autres exemples, **JAIS**, **DÉ** et **NID**, que Gérard de Sède localise et illustre en images, **NEZ** est seulement situé « près de Peyrolles ». Impossible donc pour le chercheur de trouver rapidement ce rocher sur place ! Il est donc fort probable que, comme le lieu où se rejoignent la Blanque et la Sals, qu'il a baptisé *Le Bénitier*, ce rocher « au grand nez », ne soit, en définitive, qu'imaginaire. À ce sujet, certains des membres de la société des arts et des sciences s'amusèrent de cette croustillante description du rocher au nez dans sa séance du 4 février 1972 : « Enfin, il serait sans excuse de ne pas faire état des bons moments de douce hilarité que nous procurent de temps en temps les nouvelles en provenance de ce haut-lieu de la mystification qui a nom Rennes-le-Château. Pour ce véritable rayon de farces attrapes, Monseigneur Boyer et Monsieur Descadeillas se renvoient amicalement la balle. L'un reçoit d'un anonyme des conseils en vue du trésor à retrouver : il s'agit, entre autres, de rechercher des rochers en forme de nez présentant un nid à leur pointe d'où pend, en hiver, un glaçon que l'on distingue mal mais qui constitue un repère ô combien évident ».

²⁰ À la page 146 de son *Comté de Razès*, Louis Fédié écrit : « Il existe sur le territoire de cette commune (Peyrolles), au lieu dit Pountils, un monument druidique très bien conservé. C'est un peulvan ou pierre-levée qui se dresse aux abords du chemin vicinal d'Arques ; on l'appelle La Peyro Drêto. Nous sommes fondé à croire qu'il existe sous ce peulvan une cavité, grotte naturelle ou caverne creusée de main d'homme, dans laquelle il serait bon de pratiquer des fouilles ». Gérard de Sède connaissait donc parfaitement l'existence de ce menhir puisque le livre de Louis Fédié est mentionné dans la bibliographie de *L'Or de Rennes*.



Certains prêtent à cette pierre levée une légende disant qu'elle garderait les caves de la Reine et le grenier du Roi.



Le tombeau des Pontils vu de la route au tout début des années 70

À l'époque de la rédaction de *L'Or de Rennes*, Gérard de Sède et ses équipiers connaissaient donc indéniablement l'existence du tombeau des Pontils mais, là encore, sa future découverte programmée par le trio pour être faite spontanément par des chercheurs *lambda* n'est pas réalisée. Pendant les cinq années suivantes, il n'y en aura aucun écho dans les publications diverses.

En juillet 1972, le journaliste écrivain y pallie donc par la publication d'un article intitulé *Le secret de Nicolas Poussin*, qu'il signe en collaboration avec Jean Pellet dans le n° 9 de la revue *Le Grand Albert* : « De Rennes-le-Château, redescendez à Couiza et prenez, à votre droite, la R.N. 613. Parcourez 7 kilomètres avec en main la carte Michelin n°86. Arrêtez-vous au point précis où la route coupe le Méridien de Paris : vous êtes à la cote d'altitude 297, sur le territoire de la commune d'Arques, sur un petit pont. De là part, à droite, un petit sentier long d'une vingtaine de mètres : engagez-vous-y, comme le fit Nicolas Poussin. Car voici, entourée de ses arbustes, la tombe des Bergers d'Arcadie » ; c'est bien elle, taillée à pans coupés, posée sur un socle. Tout y est, même la petite excroissance sur laquelle l'un des bergers du tableau pose son pied gauche. Et regardez les montagnes qui se découpent de part et d'autre du massif d'arbustes : c'est exactement ce qu'a peint Poussin ; à gauche le rocher du Bézil Grand, à droite celui de Blanchefort. Il ne manque que l'inscription *ET IN ARCADIA EGO*. Ici comme à Rennes-le-Château, comme sur les cartes muettes, elle a été effacée... ».

L'année suivante, dans son nouveau livre *La Race Fabuleuse*, Gérard de Sède réitère les termes de l'article du *Grand Albert* : « Si pourtant l'envie vous tenaille de contempler l'immortel chef-d'œuvre de Poussin, quittez Paris et dirigez-vous vers la haute vallée de l'Aude, jusqu'à Alet. À quelques kilomètres de là, engagez-vous sur la R.N. 613, jusqu'au point précis où cette route coupe le méridien de Paris. Vous êtes à la cote d'altitude 297,

sur un petit pont, sur le territoire de la commune d'Arques. De là part, à droite, un petit sentier long à peine d'une vingtaine de mètres. Prenez-le car au bout, voici, entourée de ses arbustes, la tombe des Bergers d'Arcadie. C'est bien elle, taillée à pans coupés, posée sur un socle. Tout y est, même la petite excroissance de pierre sur laquelle le berger découronné du tableau appuie son pied gauche. Et regardez bien les montagnes qui se découpent de part et d'autre du massif d'arbustes : Ce sont exactement celles qu'a peintes Poussin. Celle de gauche a nom Bézil Grand ; celle de droite est le roc de Blanchefort. Il ne manque qu'une seule chose : l'inscription ET IN ARCADIA EGO »²¹.

Cette fois, par ces deux écrits, tout est enfin mis en place, les liens sont définitivement tissés entre le tombeau d'Arques, le peintre Poussin, la formule latine *Et in Arcadia ego*, la pierre de sépulture de la marquise, le décor renvoyant à la région des deux Rennes, etc.²².

Par ailleurs, l'analyse de l'article révélateur signé Jean Pellet et Gérard de Sède du *Grand Albert* est instructive et édifiante. Dès l'introduction, il est fait référence aux écrits de Louis Fédié, puis à la belle histoire résumée telle qu'elle est déjà écrite dans *L'Or de Rennes* à quelques détails près : « Nous avons eu entre les mains la copie de l'un des parchemins découverts par Bérenger Saunière. Nous l'avons confié, pour décryptement, à des officiers du service du Chiffre, qui ont peiné dessus pendant trois ans. Dans le texte clair qu'ils ont obtenu, on trouve cette phrase singulière : « QUE POUSSIN, TENIERS, GARDENT LA CLEF ». ». L'article se poursuit par l'évocation de la lettre du 17 avril 1656 de l'abbé Louis Foucquet à son frère Nicolas, surintendant général des finances de Louis XIV.

S'ensuit l'extrait reproduit ci-dessus relatif à la description du tombeau des Pontils. L'article se termine par une citation extraite et commentée du livre de Paul Morand sur Nicolas Foucquet. En résumé, tout ce qui est écrit dans cet article peut se lire dans *L'Or de Rennes* ou dans *La Race Fabuleuse* du seul Gérard de Sède. Dès lors, quelle est la véritable contribution de Jean Pellet ?

Un autre constat s'impose : un an plus tard, dans *La Race Fabuleuse*, Gérard de Sède reprend les termes de l'article du *Grand Albert* de juillet 1972. Mais cette fois le nom de Jean Pellet est absent, tant dans le texte même que dans les notes de bas de pages. Idem dans *Le Vrai Dossier de l'énigme de Rennes* en 1975 et dans *Signé Rose+Croix* où Gérard de Sède consacre aussi des annexes à *la tombe d'Arques* et au *Secret de Poussin*²³. Il semble donc que Jean Pellet n'ait endossé, pour l'occasion de la découverte programmée du tombeau d'Arques, qu'un rôle de faire-valoir en intervenant en tant que témoin *lambda* emprunt de neutralité et dont la pseudo découverte, désormais « avérée », atteste de la véracité des révélations antérieures contenues dans *L'Or de Rennes* et les apocryphes.

Première conclusion :

Ces pseudo-découvertes ont aussi, et surtout, l'avantage d'installer dans l'histoire de Rennes-le-Château une chronologie fautive ou inversée. On peut tout aussi bien imaginer que la découverte du tombeau des Pontils, au début des années soixante par Gérard de Sède et ses compères, et sa ressemblance avec celui peint par Nicolas Poussin ont permis au créateur du grand manuscrit d'y introduire l'artiste et son tableau. Auquel cas, la

²¹ *La Race Fabuleuse* par Gérard de Sède, Éd. J'ai Lu 1973, p. 132. Dès que la connaissance de ce tombeau fut rendue publique, Henry Lincoln voulut s'en approprier l'exclusivité en déposant à la Bibliothèque nationale de France une lettre faisant mention de cette découverte, ce qui déplut fortement à Gérard de Sède qui le lui fit savoir notamment lors du tournage, en 1976, d'un film hollandais sur l'histoire de Rennes-le-Château produit par Ron Inkpen où les deux journalistes devaient intervenir.

²² On retrouve désormais ces ingrédients dans bon nombre de publications, notamment dans un article de Daniel Auduc paru dans le n° 10 du magazine *L'autre Monde* de juillet 1977 : *Le Trésor de Rennes-le-Château – Énigme résolue*. À propos du tombeau des Pontils, cet auteur écrit : « Or, à quelques kilomètres de Rennes-le-Château se dressait un monument rigoureusement identique et, oh surprise, situé sur le territoire d'Arques à l'époque de son érection ».

²³ *Le vrai dossier de l'énigme de Rennes*, Éd. De L'Octogone, 1975, pages 49 à 58 ; et *Signé Rose+Croix*, Éd. Plon, 1977, p. 190. Il est à remarquer que, des quatre versions que comporte son premier livre sur Rennes-le-Château, seule celle éditée en 1968 chez Julliard dans la collection *Le Cercle du nouveau livre d'Histoire* comporte une reproduction des *Bergers d'Arcadie* de Nicolas Poussin.

découverte officielle et postérieure du site des Pontils, faite en 1972 par un témoin neutre, Jean Pellet, ne peut alors qu'accréditer les indices antérieurement semés dans les écrits publiés ou dans les apocryphes de la même équipe.

Quoiqu'il en soit, la preuve indéniable de l'identité de celui qui a choisi précisément les modèles pour la création des deux faux manuscrits surviendra le jour où dans une bibliothèque, ou dans des archives officielles, un chercheur chanceux découvrira son nom dans un registre de consultation de documents, à l'année 1963 ...

Un document anonyme

Dans une annexe de *Signé Rose+Croix* intitulée « *Cryptographies* », Gérard de Sède produit une partie importante du décryptage du grand manuscrit²⁴. Ce décryptage a pour source un document de 3 pages dactylographiées, anonyme et non daté, dont quelques rares chercheurs privilégiés ont eu, par ailleurs, communication par la voie postale. Parmi ceux-ci, René Chésa qui, depuis les débuts de l'affaire de Rennes, est régulièrement destinataire de ce genre de documents²⁵.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de signaler que ce document a connu quelques corrections et annotations avant de parvenir à Gérard de Sède.

D'autre part, le groupe de 90 lettres partant du milieu de la ligne 9 et finissant au milieu de la ligne 11 (groupe débutant par TSDNA et finissant par FURE) n'a pas été pris en considération par le chiffreur pour l'établissement de la suite des 128 lettres. Cette suite de 128 lettres est alors : AD GENE SA RETH

Texte anonyme

On remarque que le groupe de 90 lettres partant du milieu de la ligne 9 et finissant au milieu de la ligne 11 (groupe commençant par TSDNA et finissant par FURE) n'a pas été pris en considération par le chiffreur pour l'établissement de la suite des 128 lettres excédentaires. Cette suite de 128 lettres est alors :

Page 196 de Signé Rose+Croix

Pour ce qui concerne les parties intéressant les décryptages, Gérard de Sède les reprend sans vérification, avec ses manques et ses erreurs, à une exception près ...

U O P S J Q R O V Y M Y D L T P O H R B O X T O D J L B K V N J F Q U
E P A J Y N P P B F E I E L R G H I X R Y B T T C V X G D L U C C V
M T E J H P N P G S W Q J H G M L P T S V J D Z Q M T O X A N P E M
U P H K O R P K H V J C M C A T L V Q X G G N D F

Texte anonyme

²⁴ Dans la première partie de cette annexe, Gérard de Sède reproduit l'article de mars 1973 de M. Pumaz, parue dans *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (n°264, Col. 229-230), dans laquelle il explique comment il a pu retrouver, sur la stèle de la marquise de Blanchefort, la signature codée d'Antoine Bigou. Dans cette intervention, Pumaz indique que l'épithaphe compte 118 lettres au lieu de 119. En 1977, dans un autre tapuscrit « *À propos d'un curé (En auscultant Saunière)* », il donne une explication étonnante : « *On nous parle d'un texte de 128 lettres ; or celui que M. Tisseyre et ses compagnons ont relevé n'en compte que cent dix neuf (et l'original cent dix huit seulement)* ».

²⁵ C'est notamment lui qui, selon Gérard de Sède, lui aurait communiqué le relevé de la dalle de la marquise d'Eugène Stublein qu'il reproduit dans *L'Or de Rennes*. Il est davantage probable que ce relevé fut envoyé anonymement à René Chésa par l'un ou l'autre des membres de la fine équipe qui le lui redemandèrent ultérieurement. Une façon de brouiller les pistes pour empêcher toute remontée à la source. Nonobstant, son nom figurera parmi ceux remerciés par le journaliste dans son ouvrage.

V C V S J Q R O V Y M Y D L T, P O H R B O X, T,
 O D J L B K M J F Q U E P A J Y N P P B F E I E
 L R G H I X R Y B T T C V X G D L U C C V M I E J
 H P N P G S H Q J H G M L F T S, V J L Z Q M T, O
 X A N P E M U P H K O R P X H V J C M C A T, L
 V Q X G G N D T.

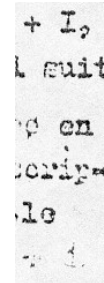
Page 196 de Signé Rose+Croix

On peut remarquer que dans le document anonyme, certaines lettres, probablement plus illisibles que les autres, ont été retracées ou corrigées. Ce qui crée quelques différences avec la version de Gérard de Sède que celui-ci a dû connaître avant toutes ces modifications. Le « **T** », au début de la 3^{ème} ligne du document anonyme, renforcé au feutre, devait être un « **I** » comme il l'a écrit à la fin de sa 3^{ème} ligne « M **I** E J ».

Une lettre « **Y** », manquante à l'origine, a été ajoutée manuellement par le correcteur à la première ligne, afin que le total des lettres soit égal à 128. Lettre également manquante dans la version retranscrite par le journaliste qui ne compte, de fait, que 127 lettres... qu'il n'a donc pas comptées. Une autre erreur, cette fois moins explicable, s'est glissée dans la grille de ce dernier. La troisième lettre de la première ligne est un « **V** » au lieu d'un « **P** » dans le document anonyme ; « **P** » qui fait l'unanimité des autres décryptages présentés en début d'étude.

La suite de l'étude est identique dans le document anonyme et chez Gérard de Sède : « Cette suite est alors chiffrée en Vigenère par la clef MORTEPEE + **I**, c'est-à-dire chaque lettre obtenue étant remplacée par celle qui suit. Le nouveau groupe de lettres ainsi obtenu est à son tour chiffré en Vigenère au moyen d'une clef de 128 lettres constituée par l'inscription funéraire commençant par CTGIT et finissant par PS PRAECUM, le tout à l'envers, c'est-à-dire par la clef MUCEARPSP ... TIGTC + **1**. On obtient ainsi la suite : »

On remarque, dans ce passage, que l'auteur du document a fait suivre les mots clés de « + **I** » et de « + **1** ». C'est du moins ce qu'à pu croire Gérard de Sède en recopiant ces indications telles qu'elles apparaissent presque effacées dans l'étude anonyme. En effet, des parties importantes de ce document sont d'une qualité très médiocres, quasiment illisibles en certains endroits.



La suite comprend une autre étape du décryptage :

X N L S P A N N A S I T T I A T E X R R P B T E U C A E E N I R X T
 G E E N D E L O R S I A A O E L E F S D Q R P E D C U P G X A I E M
 U I D O C E J D N M E G M C O C E E P D H A T M O A E S B I C E L
 E R N E E A I E E D L V E V U L D C

X N L S P A N N A S I T T I A T E X R R P B T E,
 U C A E E N I R X T G E E N D E L O R S I A A O,
 E L E F S D Q, R P E D C U P G X A I E M U I D O,
 C E J D N M E G M C O C E E P D H A, T M O A E,
 S E B I C E L E R N E E A I E E D L V E V U L D C.

Les deux listes sont strictement identiques. Elles comprennent chacune 120 lettres au lieu de 128. Celle du document anonyme compte un rajout, à peine lisible mais néanmoins bien présent, consistant en une accolade entre la deuxième et la troisième ligne comprenant les 8 lettres manquantes **SHRXAIAD**. Cela implique plusieurs choses :

- 1) que Gérard de Sède n'a pas vérifié le nombre de lettres alors qu'il sait pertinemment, pour l'avoir précédemment écrit, que le décryptage doit en compter obligatoirement 128 ;
- 2) que l'ajout manuel des lettres manquantes est en conséquence postérieur à la connaissance du document par Gérard de Sède.

L'omission de Gérard de Sède pouvait pourtant être parfaitement corrigée par lui-même dans son livre puisque le document anonyme le lui permettait. En effet, à sa page 2 figure un tableau récapitulatif de la totalité des lettres de cette étape où, cette fois, les 8 lettres manquantes **SHRXAIAD** sont bien inscrites à la 4^{ème} ligne horizontale du tableau de droite :

1	2	3	4	5	6	7	8		1	2	3	4	5	6	7	8
X	N	L	S	P	A	N	N	1	A	I	E	M	U	I	D	O
A	S	I	T	T	I	A	T	2	C	E	J	D	N	M	E	G
E	X	R	R	P	B	T	E	3	N	C	O	C	E	E	P	D
U	C	A	E	E	N	I	R	4	S	H	R	X	A	I	A	D
X	T	G	E	E	N	D	E	5	H	A	T	M	O	A	E	S
L	O	R	B	I	A	A	O	6	E	B	I	C	E	L	E	R
E	L	E	S	D	Q	R		7	N	E	E	A	I	E	E	D
P	E	D	C	U	P	G	X	8	L	V	E	V	U	L	D	C

carré dit "rouge" carré dit "vert"

Mais pour une raison probable de doublon, Gérard de Sède n'a pas jugé utile de faire figurer ce tableau dans son annexe.

Cette suite est alors disposée successivement sur six échiquiers par les sauts du cavalier suivants, écrivent l'auteur du document anonyme et Gérard de Sède.

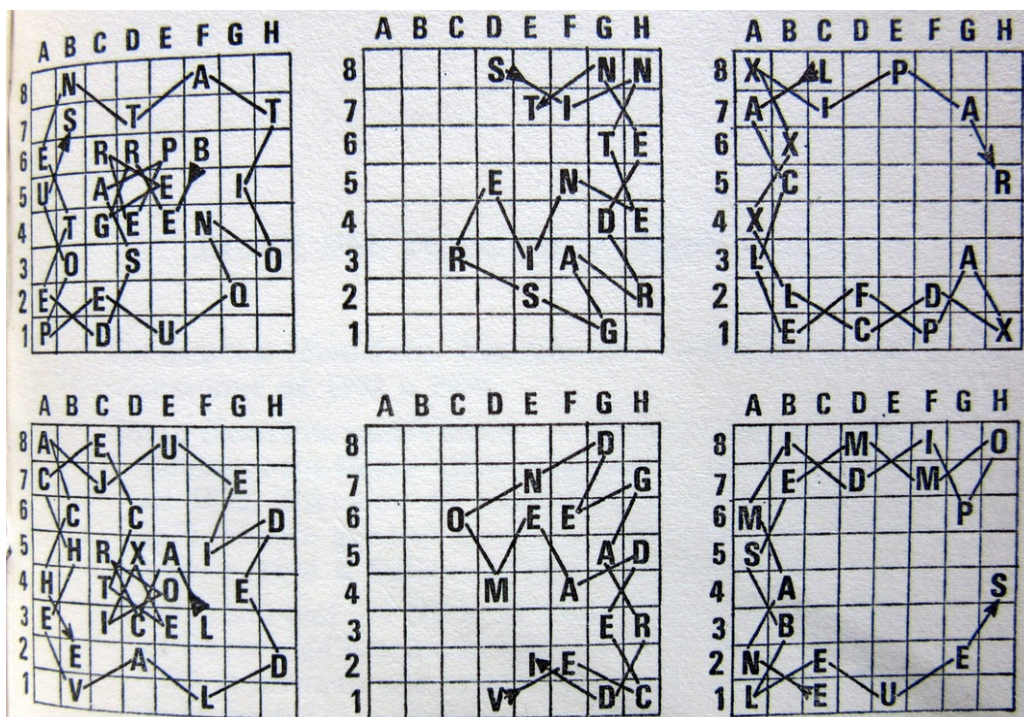
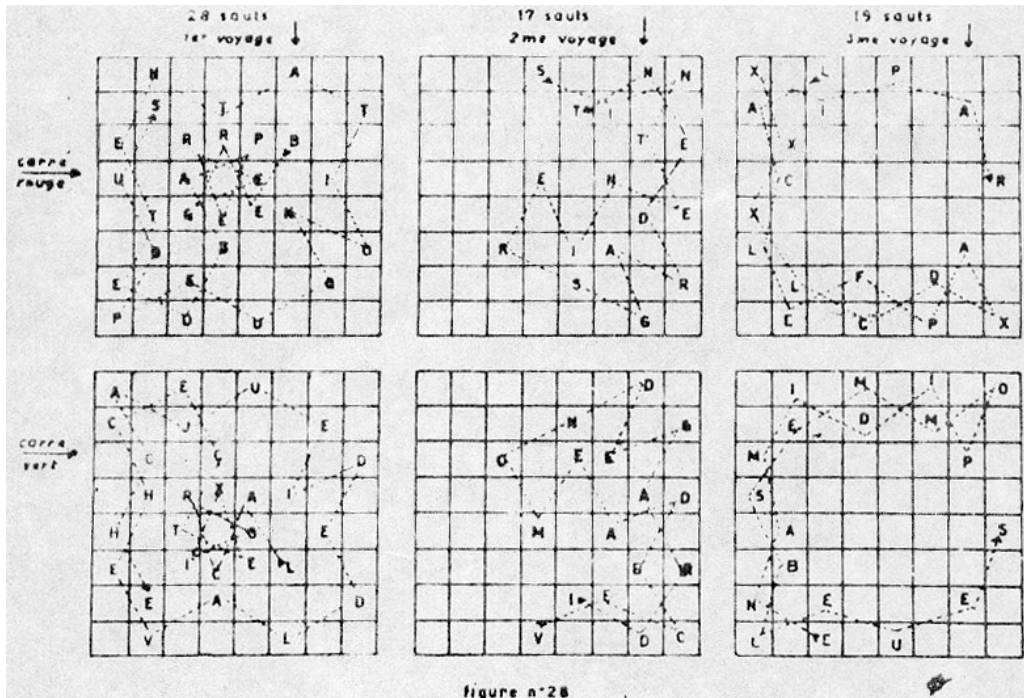
Cette suite est alors disposée successivement sur six échiquiers par les sauts du cavalier suivants :

- 1) F6.E4.D6.C4.E5.C6.D4.E6.C5.D3.C1.A2.B4.A6.B8.D7.F8.H7.G5.H3.F4.G2.H1.C2.A1.B3.A5.B7
- 2) D8.F7.H8.G6.H4.F5.E3.D5.C3.E2.G1.F3.H2.G4.H6.G8.E7.
- 3) G8.A7.B5.A3.B1.D2.F1.G3.H1.F2.D1.B2.A4.B6.A8.C7.H9.G7.H5.
- 4) F3.B5.D3.C5.E4.C3.D5.E3.C4.D6.C8.A7.B5.A3.D1.D2.F1.H2.G4.H6.F5.G7.D8.C7.A9.B6.A4.F2.
- 5) D1.F2.H1.G3.H5.F4.E6.D4.C6.E7.G8.F6.H7.G5.H3.G1.E2.
- 6) C1.A2.B4.A6.B8.D7.F8.G6.H8.F7.D8.B7.A5.B3.A1.C2.H1.C2.H4.

- 1) F6. E4. D6. C4. E5. C6. D4. E6. C5. D3. C1. A2. B4. A6. B8. D7. F8. H7. G5. H3. F4. G2. E1. C2. A1. B3. A5. B7.
- 2) D8. F7. H8. G6. H4. F5. E3. D5. C3. E2. G1. F3. H2. G4. H6. G8. E7.
- 3) C8. A7. B5. A3. B1. D2. F1. G3. H1. F2. D1. B2. A4. B6. A8. C7. E8. G7. H5.
- 4) F3. E5. D3. C5. E4. C3. D5. E3. C4. D6. C8. A7. B5. A3. B1. D2. F1. H2. G4. H6. F5. G7. E8. C7. A8. B6. A4. B2.
- 5) D1. F2. H1. G3. H5. F4. E6. D4. C6. E7. G8. F6. H7. G5. H3. G1. E2.
- 6) C1. A2. B4. A6. B8. D7. F8. G6. H8. F7. D8. B7. A5. B3. A1. C2. E1. G2. H4.

La très mauvaise qualité graphique du document anonyme, que Gérard de Sède a tenté de retranscrire approximativement, explique diverses différences entre les deux versions.

S'ensuivent 6 grilles de sauts de cavalier correspondant aux 6 étapes ci-dessus.



Gérard de Sède termine son article ainsi : « On obtient alors un texte en clair de 128 lettres qui est le suivant : BERGERE, PAS DE TENTATION, QUE POUSSIN, TENIERS GARDENT LA CLEF. PAX DCLXXXI. PAR LA CROIX ET CE CHEVAL DE DIEU, J'ACHEVE CE DAEMON DE GARDIEN A MIDI. POMMES BLEUES. ».

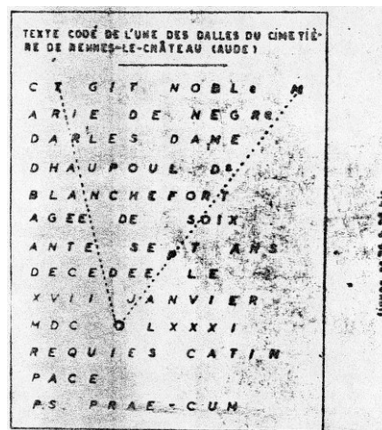
Tandis que le décryptage, dans le document anonyme, s'achève sur cette phrase :

Ce ms tombe est l'anagramme exact de l'opitalnc-cler CIGIT ...PS
PUMAZ.

Seconde conclusion :

Le document présenté dans cette étude, et reproduit en grande partie par Gérard de Sède dans *Signé Rose+Croix* en 1977, semble douteux à plus d'un titre. Il arrive à la connaissance des chercheurs, et probablement aussi à celle de Gérard de Sède, par voie postale et de façon anonyme. Non signé, son origine est inconnue ! La période de sa rédaction n'est pas davantage renseignée. Comme de nombreux autres documents avant lui, il transite par René Chésa qui fut, un temps et bien involontairement, la plaque tournante de la documentation anonyme et souvent douteuse ayant trait à l'histoire de Rennes-le-Château. C'est ainsi que certains des apocryphes lui furent destinés ainsi qu'à l'Académie des arts et des sciences de Carcassonne²⁶, au curé de Rennes-les-Bains, aux Fatin à Rennes-le-Château etc..

Ce texte forme un document à part entière et complet mais, paradoxalement, il présente aussi des dessins et des grilles numérotés (figures n° 26 et 26 bis) laissant entendre qu'il est extrait d'un ouvrage plus volumineux, comme l'apocryphe *Pierres gravées du Languedoc* qui débute à la page 182 pour finir à 190.



Certains ont émis l'hypothèse que ce texte anonyme aurait été écrit par Georges Cagger. Cette attribution semble pourtant surprenante. Les écrits de Georges Cagger sur Rennes-le-château ont toujours été publiés dans différentes revues et ouvrages ou indépendamment sous la forme de tapuscrits²⁷ sous son nom ou sous son pseudonyme de Pumaz. On comprend mal également pourquoi il aurait emprunté la voie « René Chésa » pour faire connaître ses écrits !

Enfin, on peut encore remarquer un détail permettant d'affiner d'avantage l'enquête. Dans la conclusion de ce texte anonyme, l'auteur donne au mot anagramme un genre masculin, erreur qu'on ne retrouve pas dans les textes signés Cagger ou Pumaz.

Notes non publiées par Gérard de Sède sur le décryptage du petit manuscrit

²⁶ Ce fut notamment le cas du dossier *Lobineau* qui fut communiqué anonymement par voie postale à la société savante qui en fit état dans son compte rendu de la séance du 12 octobre 1964.

²⁷ On peut citer parmi les plus connus celui d'avril 1968 sous le nom de Georges Cagger, *Rennes-le-Château et l'abbé Saunière, Réflexions d'un voyageur*, et celui paru en 1977 sous son pseudonyme de Pumaz, *À propos d'un curé (En auscultant Saunière)*. Dans deux de ses publications, Jean Robin publie de larges extraits de cette étude.

Soit maintenant le texte qui est encore à déchiffrer, c'est à dire le manuscrit "et factum" et la seconde pierre tombale "et in arcadia ego".

La suite des lettres décrochées dans "et factum" donne le texte A DAGOBERT II ROI DE A SION EST CE TRESOR ET IL EST LA MORT.

Je remarque :

1°) que le texte de la pierre tombale "Et in Arcadia ego" a aussi 45 lettres

2°) que le groupe « mis entre parenthèses » par le chiffreur dans le manuscrit "jésus" compte 90 lettres soit 45 X 2.

Enfin, la pierre "et in arcadia" comportait les chiffres romains suivants : LI XLI XL

Demain, quelle est la date ?

La date figurant dans le texte "bergère" : DCLXXXI ont celle de la mort de Dagobert II, soit 681.

Soit maintenant le texte qui est encore à déchiffrer, c'est à dire le manuscrit « et factum » et la seconde pierre tombale « et in arcadia ego ».

La suite des lettres décrochées dans « et factum » donne le texte A DAGOBERT II ROI DE A SION EST CE TRESOR ET IL EST LA MORT.

Je remarque :

1°) que le texte de la pierre tombale « Et in Arcadia ego » a aussi 45 lettres

2°) que le groupe « mis entre parenthèses » par le chiffreur dans le manuscrit « jésus » compte 90 lettres soit 45 X 2.

Enfin, la pierre tombale « et in arcadia » comportait les chiffres romains suivants : LI XLI XL

Remarque (... illisible) :

La date figurant dans le texte « bergère » : DCLXXXI est celle de la mort de Dagobert II, soit 681.

Patrick Mensor

La photographie de gauche du tombeau des Pontils est de Jean Brunelin ©, celle de droite de Guy Tarade ©. Je les remercie amicalement.

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensor@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news